

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

### Jeudi 3 septembre 2015 à 17 heures – Salle des Actes

**Présents** : Madame BAUDOIN – M. BELRHITRI - Mme BERTRAND – Mme BERNARD- Mme D'INTRONE- - M. DUBREUIL – Mme LAFON- M. LE POMMELEC – M. MORAND - M. PALERMO

**Présents à titre de membres invités** : Mme BRINGUIER – Mme DELPIT- M. MARCHAND - Mme ROCHE.

**Excusés ayant donné procuration** : M. CHARILLON- Mme MARLIAC

**Présidence de la séance** : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 25 juin 2015.

**Approbation (une abstention).**

2 – Maquettes :

- Licence Droit, économie, gestion

Madame le Doyen présente au Conseil les tableaux concernant la maquette et les modalités de contrôle des connaissances de la licence. Elle précise les changements (en rouge) par rapport aux précédents documents votés. Il s'agit principalement de précisions (intitulés de matières, rectification d'erreurs...).

**Avis favorable à l'unanimité.**

Madame le Doyen détaille ensuite le document relatif à la double licence. Cette possibilité était prévue dès la création de la licence DEG, à la rentrée 2012. Elle s'est révélée compliquée à mettre en œuvre, la plupart des étudiants intéressés optant pour une double licence en quatre ans, et un grand nombre d'entre eux abandonnant le projet avant la fin. Le comité licence a donc accompli un très gros travail afin de réfléchir à un volume horaire adapté afin de faire deux licences la même année grâce, notamment, à un système d'équivalence pour la seconde licence. Ces équivalences concernent des cours déjà existants ou qui ne sont pas absolument indispensables. Il en résulte que le surcroît de volume horaire nécessaire au suivi de la double licence est soutenable puisqu'il représente 12h à 15h par semaine. Madame le Doyen explique également la multiplicité des combinaisons (16, toutes ne concernant pas les mentions portées par l'École de Droit). Elle précise également que cette offre de formation a été présentée aux étudiants rentrant en L1, et le sera également aux étudiants de L2 et L3 car il est possible pour eux de s'intégrer dans le programme en cours de licence. Madame le Doyen rappelle qu'il s'agit bien d'obtenir deux diplômes différents en fin de cursus, ce qui est donc différent d'une licence bi-disciplinaire.

Madame le Doyen donne la parole à Sébastien Marchand, responsable de la licence AES et membre du comité licence pour des précisions. M. Marchand précise qu'une brochure de présentation a été réalisée et qu'une autre, plus détaillée, sera disponible

autour de la mi-octobre.

Cécile Bernard demande si le DU droit américain peut être ouvert aux étudiants des mentions économie et gestion. Madame le Doyen précise que cette possibilité a été ouverte par le dernier cahier des charges, voté récemment en conseil de gestion.

**Avis favorable (une abstention).**

- Masters

Madame le Doyen donne la parole à Marie-Elisabeth Baudoin, directeur des études pour présenter les documents. Madame Baudoin explique que les modifications par rapport aux précédents documents votés sont très légères : il s'agit d'une précision sur l'impossibilité de présenter en seconde session une matière dans un semestre validé et d'un ajout sur l'épreuve d'anglais de seconde session. Cette dernière consiste en la remise d'un rapport qui fait l'objet d'une soutenance orale. Anthony Palermo demande comment sera arrêtée la note. Madame le Doyen précise que les deux exercices seront pris en compte.

Monsieur Morand demande des précisions sur certains intitulés du Master 2 Droit social. Ceux-ci sont corrigés à son initiative.

**Avis favorable à l'unanimité.**

- Capacité en droit

Madame le Doyen présente les modifications relatives à la capacité en droit. Il s'agit de la création d'un TD de droit privé en 2<sup>ème</sup> année, à volume horaire constant.

**Avis favorable à l'unanimité.**

- Licences professionnelles

Madame le Doyen présente les modifications relatives aux deux licences professionnelles. Il n'y a pas de changement, mais une adaptation des modalités de contrôle des connaissances pour s'adapter à l'évolution législative et réglementaire sur les stages.

**Avis favorable à l'unanimité.**

3 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

**Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité**

4- Questions diverses

Madame le Doyen informe le Conseil du départ de Sandrine Tisseyre à l'Université de Pau à la suite de sa réussite au concours d'agrégation. Le Professeur Cyrille Dounot devient donc seul responsable de la L1 mention droit.

**Avis favorable à l'unanimité.**

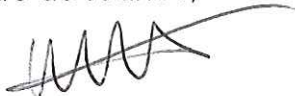
Madame le Doyen propose au Conseil de nommer Florence Faberon-Tourette vice-doyen en charge des stages et des TICES et précise qu'elle occupait jusqu'alors ces responsabilités en tant que chargée de missions.

**Avis favorable à l'unanimité.**

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 17h55.

Clermont-Ferrand, le 4 septembre 2015,

La secrétaire de séance,



**Claire-Marie BRINGUIER**



Le Doyen,

**Christine BERTRAND**



